



INFO CLIENTS



V: 01-2023

Cher client,
Pour convertir votre commande, voudriez-vous compléter les coordonnées si-dessous et nous renvoyer svp.
Merci pour votre collaboration.

Nom société

Contact achat

email :

Contact comptabilité

email :

Contact qualité

email :

Les factures dématérialisées doivent être envoyées à l'adresse mail suivante:

Je souhaite être informé régulièrement par des circulaires (liste de prix, newsletter etc).

Numéro TVA

Numéro Siret

Adresse de facturation

Rue

Nr

C.Postale

Ville

Tel

Adresse de livraison

Nom Frigo

Rue

Nr

C. Postale

Ville

L'adresse est accessible pour un semi-remorque :

oui

non

Le bâtiment est équipé d'un quai de chargement :

oui

non

Le camion doit être équipé d'un hayon :

oui

non

Nécessaire de prendre rendez-vous?

oui

non

-> Coordonnées pour le rdv:

Remarques?

01/03

Hottlet Frozen Foods nv

T: 0032-3-451.31.31 - F: 0032-3-451.31.30 - www.hottlet.be

Heures de livraison	Lundi:	de	h à	h et de	h à	h
	Mardi:	de	h à	h et de	h à	h
	Mercredi:	de	h à	h et de	h à	h
	Jeudi:	de	h à	h et de	h à	h
	Vendredi:	de	h à	h et de	h à	h

Frais à cause d'informations incorrectes ou incomplètes seront facturées

- * Délais d'attente dus à des horaires de livraison incorrectes ou au non-respect du rendez-vous à l'adresse de livraison € **50,00** par heure
- * Avertissement / prendre rendez-vous € **12,50** par envoi
- * Camion avec hayon € **100,00** par envoi

Exceptionnellement, des cartons incomplets peuvent être livrés en raison d'analyses / contrôles de qualité / échantillonnage par les services gouvernementaux.

Hottlet Frozen Foods est certifié IFS, nos fournisseurs aussi ont de différentes certifications qualité. Ces certifications ne sont pas forcément des certifications IFS. Si vous ne désirez que des produits certifiés IFS ou autre GFSI*, veuillez nous informer explicitement svp.

* Les certificats reconnus par la GFSI incluent entre autres IFS, BRC et FSSC22000.

Soussigné confirme la réception des conditions générales de vente. Les données communiquées à HottletFrozen Foods ne seront utilisées par Hottlet Frozen Foods que pour ses propres communications commerciales.

date

Signature



CONDITIONS GENERALES DE VENTE



1. Nous prenons toutes nos dispositions pour respecter les délais de livraison et nous n'acceptons aucune pénalité de retard.
2. Le retard dans la livraison ne peut, en aucun cas, donner lieu à l'annulation de commande.
3. S'il nous apparaît que le crédit de l'acheteur se détériore, notamment s'il y a des mesures d'exécution judiciaire prises contre l'acheteur et/ou en cas d'événements qui mettent en question la bonne exécution des engagements pris ou les rendent impossibles, nous nous réservons le droit, même si les marchandises ont déjà été totalement ou partiellement expédiées, de suspendre totalement ou partiellement la commande et d'exiger les garanties nécessaires. En cas de refus de l'acheteur, nous nous réservons le droit d'annuler entièrement ou partiellement la commande. Tout ceci sans préjudice de nos droits à tous dommages et intérêts.
4. Toute réclamation pour être valable doit être faite par écrit à notre firme au plus tard dans les 5 jours qui suivent la réception de la marchandise. Une réclamation ne peut être valable que si l'acheteur peut démontrer que la chaîne de froid a été respectée. En cas de réclamation, le vendeur peut demander à l'acheteur de fournir preuve du respect de la chaîne de froid.
5. Toutes les factures sont payables à Kontich.
6. Sauf stipulation contraire et écrite, nos factures sont payables à 30 jours date de facture.
7. Toute somme non payée à l'échéance porte de plein droit et sans mise en demeure intérêt au taux d'intérêt légal belge majoré de 2%, avec un taux d'intérêt de 12% au minimum.
8. En cas de non-paiement d'une facture à son échéance, nous réservons le droit d'augmenter son montant de 10% avec un minimum de 50€.
9. Le non-paiement d'une seule facture à son échéance rend exigible de plein droit le solde dû sur toutes les autres factures même non échues.
10. En cas d'inexécution par l'acheteur de ses obligations, la vente pourra être résolue de plein droit sans mise en demeure et ce sans préjudice de nos droits à tous dommages et intérêts. Notre volonté sera suffisamment manifestée par l'envoi d'une lettre recommandée.
11. Nous nous réservons la propriété des marchandises jusqu'au paiement complet. Les risques sont à la charge de l'acheteur. En cas de revente des marchandises par l'acheteur, l'acheteur nous cède à titre de gage, dès à présent, toutes les créances résultant de leur revente. Les acomptes payés par l'acheteur seront conservés par nous pour couvrir les pertes éventuelles à la revente par nous.
12. Le fait de tirer et/ou d'accepter des traites ou d'autres documents négociables, n'opère aucune novation de créance et ne déroge pas aux conditions de vente présentes.
13. En cas de contestation, les Tribunaux de Anvers ou les Tribunaux du domicile de l'acheteur à notre choix, sont seuls compétents.